

### Questions orales

tière d'environnement ont voulu connaître les détails, mais il n'y en avait pas.

**M. Lapierre:** Qu'avez-vous fait?

**Mme Martin (Lincoln):** Certaines craintes avaient été exprimées et on y a donné suite.

**Des voix:** Bravo!

#### LES MESURES PRISES PAR LA MINISTRE

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la même ministre. La ministre d'État chargée des Transports n'a toujours pas dit quelle mesure elle avait prises.

**M. Lapierre:** Qu'a-t-elle fait?

**M. Rompkey:** Elle fait vaguement allusion à des mesures, mais nous avons appris aujourd'hui qu'on venait tout juste d'intervenir aux postes frontaliers en réaction à un problème qui est en train de prendre des proportions alarmantes. Mais qu'a-t-elle fait précisément après la conférence de Bâle, en Suisse.

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, voici ce qui a été fait: dès que l'information a été transmise à mon ministère, nous en avons fait part aux gouvernements ontarien, québécois, et américain. Ensuite, nous sommes intervenus plus tôt que d'habitude aux postes frontaliers pour y faire des vérifications; des accusations ont ensuite été portées et des échantillons ont été prélevés. Nous n'avons pas chômé.

Je désire ajouter quelque chose aux allégations de M. Green. Ces dernières sont quelque peu compliquées. Dans la *Gazette* aujourd'hui, on peut lire sous les signatures de Jennifer Robinson et Marian Scott:

Il n'a mentionné ni le gas-oil ni l'essence parce qu'il n'était pas au courant de l'ampleur du problème.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

#### L'IRRESPONSABILITÉ PRÉTENDUE DES MINISTRES

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, je crois que nous avons ici un cas fascinant d'irresponsabilité ministérielle.

**Des voix:** Bravo!

**M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Nous avons un ministre qui dit qu'elle en a entendu parler, mais elle n'a rien fait. L'autre ministre déclare: «Mes collaborateurs ont fait quelque chose à ce propos, mais je n'étais pas au courant de la situation.»

La question que j'adresse au premier ministre est celle-ci: Quand commencera-t-il à nommer des ministres des Transports et de l'Environnement qui prendront des mesures sur des questions d'importance capitale et qui ne laisseront pas toujours à leurs collaborateurs le soin de s'en charger?

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. Brian Mulroney (Premier ministre):** Eh bien, une chose avec laquelle je suis d'accord, monsieur le Président, c'est que le député connaît beaucoup de choses lorsqu'il est question d'irresponsabilité.

**Des voix:** Bravo!

**M. Allmand:** Fort bien répondu, Brian.

**M. Mulroney:** Je pense que mon collègue étant un parlementaire impartial. . .

**Mme Campbell (South West Nova):** Vous avez eu deux cas de ce genre ces deux dernières semaines.

**M. Mulroney:** . . . il reconnaîtra que les deux ministres se sont acquittés de leurs responsabilités d'une façon vraiment admirable, et je sais qu'il voudrait être le premier à souligner et à saluer leur travail.

#### L'ENQUÊTE SUR LES MESURES PRISES PAR LES MINISTRES

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, en tant que parlementaire parfois impartial, le premier ministre aura sûrement son mot à dire étant donné que son ministre de l'Environnement a dit hier qu'il en a entendu parler seulement hier et qu'il a pris des mesures à ce moment-là. Son ministre d'État chargée des Transports a dit qu'elle le savait mais qu'elle n'a rien fait, même si elle est responsable du transport des matières dangereuses. Le premier ministre ne pense-t-il pas qu'il est temps de mener sa propre enquête sur les gestes irresponsables de ses ministres face à quelque chose qui menace la santé et la sécurité des Canadiens?

**Le très hon. Brian Mulroney (Premier ministre):** Monsieur le Président, je crois que tous les députés, quelle que soit leur allégeance politique, se préoccupent beaucoup de la santé et du bien-être de tous les Canadiens. Je crois que cela ne fait aucun doute.

Dans le cas qui nous intéresse, une question a été posée à la ministre d'État chargée des Transports qui a donné tous les renseignements demandés.

**M. Lapierre:** Elle n'a rien fait.

**M. Allmand:** Elle a laissé les fonctionnaires se débrouiller tout seuls.